

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 11 MAI 2021 A 19 H 00

Président : René BEYLOT.

Secrétaire de séance : Claire MERIGOT.

Présents : M. BEYLOT René. M. FAURE Daniel. Mme FOVEAU Claudine. M. GEAY Pierre. M. ARCHASSAL Didier. Mmes AVELINE Laura. DELARRAS Sandrine. M. DE L'ESTOILE Bruno. Mmes MOUSSELIN Marie-Pierre. FONTAINE Aurélie. MMS. PELIN Sylvain. SCHIRMER Bruno.

Absents excusés : Mme PERONNET Julie.

Procuration :

Date de convocation : 3 mai 2021

~~~~~

### DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président Adjoint de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chatel-de-Neuvre qui sollicite l'octroi d'une subvention pour l'année 2021.

**Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,**

- décide de verser une subvention de 100 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chatel-de-Neuvre,
- de mandater monsieur le Maire pour le versement de cette subvention qui sera inscrite à l'article 6574 du budget de l'exercice 2021.

### COMPETENCE DITE PLU

Monsieur le Maire rappelle que la compétence dite PLU est en principe exercée par les intercommunalités à fiscalité propre parmi leurs compétences obligatoires est définie par le code général des collectivités territoriales au titre de la compétence « aménagement de l'espace ».

Avec la Loi du 24 mars 2014 dite ALUR, le législateur a permis aux communes membres de s'opposer temporairement au transfert obligatoire vers les intercommunalités de cette compétence PLU.

Initialement, ce transfert obligatoire et automatique vers les intercommunalités non encore dotées de cette compétence était prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Récemment, en raison de la crise sanitaire et pour tenir compte de la mise en place tardive des conseils municipaux due à l'épidémie de covid-19, les délais de ce dispositif ont été repoussés de 6 mois : au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur ce transfert de compétence.

**Après en avoir délibéré, un vote a eu lieu, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,**

- décide de s'opposer au transfert obligatoire de la compétence PLU à la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle les élections qui auront lieu les 20 et 27 juin 2021, compte des deux élections tout le monde est mobilisé pour l'organisation, la tenue des bureaux de vote et le dépouillement de ce double scrutin. Les tableaux préparatoires sont remplis et seront envoyés par courriel à chacun.

Monsieur le Maire informe de la fermeture du Multiple Rural du 15 mai au 19 juillet 2021, Mme ROUSSEL doit être opérée.

Commission Manifestations :

Didier ARCHASSAL informe qu'un épouvantail va être fabriqué par les enfants, en ce qui concerne le Festigo toujours en attente de nouvelles de la Com. Com.

Vin'scène devrait avoir lieu sens Moulins-Saint Pourçain- Sur- Sioule le 26 septembre 2021.

Monsieur le Maire informe que le concert Préludia devrait avoir lieu le 26 juin 2021 à 20 heures.

La brocante le 20 juin 2021, Théâtre au Château La Chaize du 7 au 15 août 2021, la Saint Fiacre le 31 août et le Père Noël le 17 décembre.

Toutes ces manifestations se dérouleront dans le respect des conditions sanitaires qui seront imposées en raison de la crise sanitaire.

Bruno SCHIRMER demande si la fête des voisins de Montigny aura lieu, René BEYLOT pense qu'il serait opportun de la repousser au 4 septembre 2021.

Prochaine réunion de la commission Animations

le 20 mai à 18 h 30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 10 juin 2021, elle sera précédée par la réunion du CCAS à 18 H.

A Monétay - sur -Allier, le 17 mai 2021.

Le Maire, René BEYLOT.